

Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Réactif Digestion
for Kjeldahl Nitrogen Analysis

Numéro de Produit: 2550

Autre Identification des Numéros de Produit: 2550-1, 2550-16, 2550-32

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company
Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA) 800-424-9300
CHEMTREC (International) 1+ 703-527-3887

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions de Danger:	Conseils de Prudence:
Toxicité Aiguë - Inhalation	Catégorie 2	H330	P260, P271, P285, P304+P340, P310, P320, P403+P233, P405, P501
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1	H314	P260, P264, P280, P301+P330+P331, P303+P361+P353, P363, P304+P340, P310, P321, P305+P351+P338, P405, P501
Lésions oculaires/ irritation	Catégorie 1	H318	P280, P305+P351+P338, P310
Matière corrosive pour les métaux	Catégorie 1	H290	P234, P390, P406

Fiche de Données de Sécurité

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes



Mot de Signal: **Danger**

Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H318	Provoque de graves lésions des yeux
H330	Mortel par inhalation

Fiche de Données de Sécurité

Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P234	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P260	Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P285	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Contactez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P320	Un traitement spécifique est urgent (Laver à l'eau les zones de contact. Si possible, essuyer les zones de contact avec un chiffon sec avant de rincer avec de l'eau.).
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. Si possible, essuyer les zones de contact avec un chiffon sec avant de rincer avec de l'eau.).
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P390	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux Approximativementnants.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.
P406	Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	Masse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H ₂ O	18.01 g/mol	7732-18-5	62.40
Acide sulfurique	H ₂ SO ₄	98.07 g/mol	7664-93-9	27.68
Sulfate de potassium	K ₂ SO ₄	174.25 g/mol	7778-80-5	9.77
Oxyde de mercure	HgO	216.58 g/mol	21908-53-2	0.15

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Le contact avec les yeux provoque une lésion des tissus et la cécité.

Inhalation: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Le contact avec la peau provoque des brûlures, des boursuflures, la nécrose locale, et des ulcérations de la membrane. Brûlure au deuxième ou troisième degré.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Ne pas provoquer de vomissements. Donnez une grande quantité d'eau. Appelez immédiatement un médecin.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Provoque de graves lésions des yeux Mortel par inhalation DANGER!
Provoque des brûlures sévères. Peut s'avérer mortel en cas d'ingestion. Éviter tout contact avec la peau, les yeux, et les vêtements. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Faire boire beaucoup d'eau et contacter un médecin. Laver les zones de contact abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Pour les yeux, contacter un médecin. CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer des lésions des tissus et la cécité. CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact avec la peau provoque des brûlures, des boursuflures, la nécrose locale, et des ulcérations de la membrane. Les brûlures peuvent être de deuxième ou troisième degré. EFFETS CHRONIQUES/CANCÉROGÉNÉCITÉ: L'exposition chronique par n'importe quelle voie peut produire des lésions au système nerveux. Peut provoquer des allergies cutanées et accumuler dans le corps. Le contact répété avec la peau peut changer la peau d'une couleur grise en raison du composé de mercure.



Fiche de Données de Sécurité

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Contactez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Un traitement spécifique est urgent (Laver à l'eau les zones de contact. Si possible, essuyer les zones de contact avec un chiffon sec avant de rincer avec de l'eau.). Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. Si possible, essuyer les zones de contact avec un chiffon sec avant de rincer avec de l'eau.). Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Supprimez les contacts si possible. Appelez un médecin. Retirez à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Lavez immédiatement les zones de contact avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Rincer immédiatement avec de l'eau générera une grande quantité de chaleur au contact de l'acide sulfurique. Appelez un médecin. Ne pas provoquer de vomissements. Donnez une grande quantité d'eau. Appelez immédiatement un médecin.

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

Produit chimique sec, mousse, ou dioxyde de carbone. Réagit avec l'eau produisant de la chaleur et des gaz toxiques.

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Non combustible. Agent déshydratant puissant, qui peut, au contact, provoquer l'inflammation des matières finement divisées. La réaction avec les métaux peut provoquer du gaz d'hydrogène. Lors d'un incendie, des oxydes de soufre peuvent se dégager.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Porter une tenue de protection spéciale et un appareil respiratoire autonome à pression positive. Une protection en caoutchouc butyle, caoutchouc naturel, Néoprène, polyéthylène, chlorure de polyvinyle, Téflon, Viton ou Saranex est recommandée.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Garder l'eau à l'écart du rejet. Arrêter ou contrôler la fuite, si cela peut être fait sans risque excessif. Contrôler le ruissellement et isoler le matériel déchargé pour une élimination appropriée.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques. Ne pas mélanger avec les bases. Le contact avec l'eau génère une grande quantité de chaleur. Conserver à une température supérieure à 20°C pour éviter la cristallisation.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Oxyde de mercure (21908-53-2)	TLV-TWA	USA	"0.025 mg/m ³ TWA (as Hg)" As Mercury inorganic forms [RR-00569-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Oxyde de mercure (21908-53-2)	TLV-TWA	USA	"0.025 mg/m ³ TWA (as Hg)" As Mercury inorganic forms [RR-00569-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Oxyde de mercure (21908-53-2)	TLV-TWA	USA	0.025 mg/m ³ TWA (as Hg)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide sulfurique (7664-93-9)	TWA	USA	1 mg/m ³ TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Acide sulfurique (7664-93-9)	TLV-TWA	USA	0.2 mg/m ³ TWA (thoracic particulate matter)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)

8.2. Controles de Exposición

Contrôles d'Ingénierie: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Un système d'échappement localisé et/ou général est recommandé pour garder l'exposition des employés sous la limite d'exposition atmosphérique.

Protection Respiratoire: Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées, il faut porter un respirateur approuvé.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées, il faut porter un respirateur approuvé. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Liquide incolore

État Physique: liquide

Odeur: Données non disponibles

Seuil d'Odeur: Données non disponibles

pH: Données non disponibles

Point de Fusion / Congélation: Données non disponibles

Point d'Ébullition Initial / Plage: Approximativement 102°C - Approximativement 102°C

Point de Rupture: Données non disponibles

Taux d'Évaporation: Données non disponibles

Inflammabilité: Données non disponibles

Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles

La Pression de Vapeur: Données non disponibles

La Densité de Vapeur: Données non disponibles

Densité Relative: 1.33

Solubilité: miscible

Coefficient de Partage: Données non disponibles

La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles

Température de Décomposition: Données non disponibles

Viscosité: Données non disponibles

Propriétés Explosives: Données non disponibles

Propriétés Oxydantes: Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Organiques, chlorates, carbures, fulminates, picrates, alcalins, agents réducteurs, nitrates, acide acétique, agents oxydants, métaux.

Fiche de Données de Sécurité

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

Mortel par inhalation Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Un traitement spécifique est urgent (Laver à l'eau les zones de contact. Si possible, essuyer les zones de contact avec un chiffon sec avant de rincer avec de l'eau.). Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

DL50, orale, rat : 2140 mg/kg (acide sulfurique), 18 mg/kg (oxyde de mercure), 6600 mg/kg (sulfate de potassium), détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale.

Corrosion Cutanée et Irritation:

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. Si possible, essuyer les zones de contact avec un chiffon sec avant de rincer avec de l'eau.). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Dommages Oculaires Graves et Irritation:

Provoque de graves lésions des yeux Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.



Fiche de Données de Sécurité

Mutagenicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.

Cancérogénicité:

N'est pas applicable.

Toxicité pour la Reproduction:

N'est pas applicable.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

N'est pas applicable.

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

N'est pas applicable.

Danger par Aspiration:

N'est pas applicable.

Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

N'est pas applicable.

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Tailles: 1 L, 4 L, 500 mL

Numéro des NU: UN2796

Nom d'Expédition: Sulphuric Acid Solution

Classe de Danger: 8

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:



14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Tailles: 1 L, 4 L, 500 mL

Numéro des NU: UN2796

Nom d'Expédition: Sulphuric Acid Solution

Classe de Danger: 8

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:



14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Tailles: 1 L, 4 L, 500 mL

Numéro des NU: UN2796

Nom d'Expédition: SULPHURIC ACID SOLUTION

Classe de Danger: 8

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:





Fiche de Données de Sécurité

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): EPCRA RQ de 500 lb

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): 500 lb TPQ inférieur; 10000 lb supérieur TPQ

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): EPCRA RQ de 1000 lb

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): 1000 lb TPQ

15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): QR final de 1000 lb; 454 kg final RQ

15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): "1.0 % Supplier notification limit (includes any unique chemical substance that contains Mercury as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N458)" As Mercury compounds [RR-00138-7]

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): "10 lb RT" As Mercury compounds [RR-00138-7]

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): 1.0 % Supplier notification limit (includes any unique chemical substance that contains Mercury as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N458)

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): 10 lb RT

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): Concentration de minimis de 1,0% (aérosols acides, y compris brouillards, vapeurs, gaz, brouillard et autres formes aéroportées de toute taille de particules)

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): Extraordinairement dangereux

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): Extraordinairement dangereux

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): Présent

Fiche de Données de Sécurité

15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): "Environmental hazard" As Mercury compounds [RR-00138-7]

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): "Environmental hazard" As Mercury compounds [RR-00138-7];

"Environmental hazard" As Mercury inorganic compounds [RR-00569-6]

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): "Present" As Mercury compounds [RR-00138-7]

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): "Present" As Mercury compounds [RR-00138-7];

"Present" As Mercury inorganic compounds [RR-00569-6]

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): Danger environnemental

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): Présent

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): Danger environnemental

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): Environmental hazard (listed under Sulfuric acid)

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): Présent

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): Present (listed under Sulfuric acid)

eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]

eau (CAS # 7732-18-5): Présent

15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): "corrosive" As Mercury inorganic compounds [RR-00569-6]

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): "sn 1183" As Mercury inorganic compounds [RR-00569-6]

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): "SN 2414 500 lb TPQ (Category Code N458. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)" As Mercury compounds [RR-00138-7]

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): corrosif

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): sn 1183

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): SN 2414 500 lb TPQ (Category Code N458. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): sn 2537

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): SN 2537 500 lb TPQ

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): tératogène

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): cancérigène; corrosif; réactif - deuxième degré

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): sn 1761

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): SN 1761 500 lb TPQ

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): sn 1762

15.8. Proposition de la Californie 65

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): "developmental toxicity, 7/1/1990" As Mercury compounds [RR-00138-7]

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): toxicité pour le développement, 7/1/1990

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): "carcinogen, 3/14/2003" As Strong inorganic acid mists containing sulfuric acid [RR-03978-1]

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): carcinogen, 3/14/2003

Fiche de Données de Sécurité

15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): Présent (LIS)

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): Présent (LIS)

eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)

Sulfate de potassium (CAS # 7778-80-5): Présent (LIS)

Sulfate de potassium (CAS # 7778-80-5): Présent (NDSL)

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): Present [12C] (ACTIVE)

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): Present (ACTIVE)

eau (CAS # 7732-18-5): Present (ACTIVE)

Sulfate de potassium (CAS # 7778-80-5): Present (ACTIVE)

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Oxyde de mercure (CAS # 21908-53-2): 244-654-7

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): 231-639-5

eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

Sulfate de potassium (CAS # 7778-80-5): 231-915-5

Sulfate de potassium (CAS # 7778-80-5): 233-558-0

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Peut être corrosif pour les métaux Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Mortel par inhalation

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Un traitement spécifique est urgent (Laver à l'eau les zones de contact. Si possible, essuyer les zones de contact avec un chiffon sec avant de rincer avec de l'eau.). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux Approximativementnants.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.

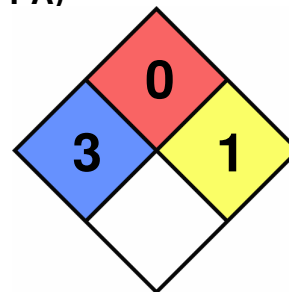
Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.

Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.

Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 3
Inflammabilité: 0
Réactivité: 1
Danger Spécial:





Fiche de Données de Sécurité

16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2023-09-11

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.